

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE PRIVÉE.

ROME.—Nous sommes ici dans un calme mort; nos graves conservateurs regardent attentivement, et annoncent une terrible tempête. Je n'en sais rien, mais je ne crains pas encore. Il est certain toutefois qu'il y a du mauvais sang dans les veines des libéraux; leur sympathie avec les radicaux suisses et leur haine contre les Jésuites le prouvent suffisamment; leurs cris mort aux Jésuites comme je l'entends crier ici et à Gènes, font voir combien ils sont peu instruits dans la doctrine de la liberté civile. Mais la question est de savoir combien nous avons ici à Rome de ces sortes de gens; tout nous porte à croire qu'ils ne composent qu'une misérable minorité; mais les anti-progressistes disent qu'ils ont une telle audace qu'ils peuvent en un instant mettre tout le pays sens dessus dessous. Les vrais réformistes disent que nous ne devons point les craindre, vu que la grande masse du peuple est très attachée à Pie IX, et bien satisfaite du progrès de ses conceptions. Quelle belle mission ce serait pour un homme entendu et prudent de vouloir éclairer le peuple sur ses droits et ses obligations, de le diriger et de lui servir de guide! Cet homme-là n'a pas encore paru. Le Père Ventura serait celui qu'il faudrait; mais je suppose que les devoirs de son ministère l'en empêchent et ne lui en laissent pas le temps. Nous désirerions qu'il fût employé à la presse; il y a en vérité une grande nonchalance et une grande insouciance dans les rangs de notre bon peuple; ils abandonnent presque totalement la presse entre les mains de ces infâmes Giobertistes. Cela me fatigue d'entendre sans cesse à mes oreilles qu'il y a des malheurs qui nous menacent, qu'il nous faut nécessairement des réformes, et qui en même temps blâment à demi le Pape pour avoir osé en faire quelques-unes. Si d'après les cris du peuple, il y a quelques-uns à chasser, ce ne sont pas les Jésuites, qui sont sincèrement libéraux, mais plutôt les hommes de cette troupe. Ces personnes font beaucoup de mal, ils sont amis de la religion, et leurs opinions sont attribuées aux Jésuites, qui, je le sais, ne les partagent point et ne les soutiennent en rien. Les Jésuites et tous ceux qui ont les yeux ouverts disent: vive Pie IX, et applaudissent cordialement à sa politique; mais il nous manque un O'Connell ou un Montalembert pour expliquer au peuple ce que c'est que LA LIBERTÉ, afin que tous puissent la connaître, l'aimer et que personne ne la craigne. Traduit du Tablet pour les Melanges Religieux.

ROME.—Autre correspondance.—Nous avons eu ici une scène marquée au coin de celles des dernières années du règne de Louis XVI à Paris; la populace conduite par Ciceronaccio s'est jetée avec tumulte. Le premier jour de l'an, vis-à-vis la demeure du Pape, en faisant une longue suite de demandes, de droits et de concessions ressemblant aux cinq points de la Charte d'O'Connell en Irlande. La garde civile consistant en 9,000 hommes fut appelée aux portes du palais Quirinal pour apaiser cette émeute. Alors un sénateur, le prince Corsini, maire, fut par les rues en haranguant la foule, et dit que le Pape qu'il venait de voir l'avait assuré qu'il était avec et pour le peuple: To son con popolo e per popolo. La populace s'assembla alors près du cercle romain, et un sénateur voulut la haranguer du haut du balcon. Silence! s'écria un gros rustaud, et tous firent silence: Dites au Pape, s'écria-t-il, que le peuple est pour le Pape et pour le Pape seul; mais s'il écoute les gueux qui l'entourent (brabant), s'il ne les envoie point à la chaise, cet instrument (tirant son poignard romain) fera l'affaire. Il y eut alors de grands applaudissements, mais chacun se dispersa à la fin sur la promesse que le Pape allait se promener publiquement dans son carrosse sur le Corso, ce qu'il fit en effet; et le peuple fit alors retentir l'air de cris de joie. Ciceronaccio a un de ses fils en prison pour avoir pris part au triomphe qu'a fait la populace au sujet de la dé faite du Sunderbund.

Une autre lettre de Rome dit: que le peuple crie constamment aux armes, tous sont extraordinairement excités par les préparatifs de l'Autriche et du Piémont. Une députa tion consistant en le comte Aldobrandini, le comte Passolini, et l'avocat Beudetti a été trouver le Pape pour l'avertir de l'état des choses. Pie IX a répondu qu'il allait séculariser le ministère, et qu'il était en arrangement avec le grand-duc de Toscane et le roi de Sardaigne pour former une ligne politico-italienne. "J'attends," ajouta le Pape, "la réponse du roi Albert, pour prendre à mon service quelques officiers piémontais, afin de les mettre à la tête de mes troupes." Malgré ces assurances données par le souverain Pontife, le peuple s'assembla sur le Corso, avec une effervescence alarmante, et criant: à bas la modération! à bas les ministres! Donnez-nous des canons! Traduit du Tablet pour les Melanges Religieux.

TURQUIE.—On écrit de Constantinople, le 7 février: "Dans l'audience officielle accordée mardi dernier par le Sultan à l'ambassadeur de la cour de Rome pour la remise de ses lettres de créance, l'envoyé du Souverain Pontife a lu le discours suivant:

"Sire, les félicitations que Votre Majesté Impériale a bien voulu faire présenter au Souverain Pontife Pie IX, mon auguste maître, à l'occasion de son avènement au trône pontifical, ont excité dans le cœur ému de S. S. les sentiments de la plus vive gratitude; non content de les avoir exprimés à Chéhib-Effendi, votre ambassadeur, et de l'avoir chargé de faire parvenir à Votre Majesté Impériale ses remerciements, le Saint-Père a voulu de plus me confier l'honorable mission de témoigner d'une manière plus solennelle encore le prix qu'il y attache et la vive joie que cette flatteuse manifestation lui a causée. Ses sentiments sont déclarés, mieux que je ne saurais le faire, dans la lettre que j'ai l'honneur de remettre aux mains de Votre Majesté Impériale.

"En s'associant à la joie universelle qu'a produite l'élévation du Saint-Pontife, Votre Majesté Impériale a donné une preuve éclatante des rares et grandes qualités de son esprit, des généreux sentiments de son cœur. J'ai l'honneur d'assurer à Votre Majesté Impériale que le Saint-Père n'a eu qu'à suivre les impulsions magnanimes du sien pour apprécier cet acte de prévenance comtoise, et qu'il en conservera toujours le plus doux et le plus agréable souvenir. Les rapports amicaux entre les deux gouvernements ne pouvant tourner qu'à la gloire des souverains et au grand avantage de leurs sujets. Sa Sainteté, heureuse des offres d'amitié de Votre Majesté Impériale, lui présente aussi les vœux avec une sincérité parfaite, gage certain de la consolidation et de l'augmentation des liens si heureusement formés

"Les bienfaits du règne de Votre Majesté pour toutes les classes de ses sujets, au point où les assurances qu'elle a bien voulu donner ont déjà fait naître dans le cœur du Saint-Père les plus précieuses espérances. A l'abri de votre bonté tutélaire et sous votre protection souveraine, les sujets catholiques de votre puissant empire, enfants spirituels du Saint-Père, béniront de plus en plus la douceur et l'humanité de

voire cœur, et admireront de plus en plus, avec le monde entier, la noblesse et l'élévation de votre caractère.

"Quant à moi, je me trouverais heureux si je pouvais mériter la bienveillance d'un souverain si justement appelé à de hautes destinées."

Le Sultan a répondu: "L'avènement de S. S. au trône pontifical a excité une joie universelle, et c'est pour prouver la part que j'y ai prise que j'ai chargé Chéhib-Effendi d'une mission auprès du Saint-Siège."

"Je suis très sensible aux sentiments que vous m'exprimez de la part du Souverain Pontife; nos efforts mutuels pour améliorer le sort de nos sujets établissent entre nous des liens d'amitié et de sympathie, et je suis heureux que ce soit sous mon règne que des rapports de bonne amitié aient été établis.

"Je suis bien aise qu'une mission si importante ait été confiée à un homme de votre mérite, et je ne doute pas de la manière honorable dont vous la remplirez."

"Le patriarche grec et le patriarche arménien avaient envoyé des députations auprès de l'ambassadeur de la cour de Rome pour lui présenter leurs félicitations. Le chef de la communauté israélite a voulu lui faire une visite en personne, et jeudi dernier il est allé le complimenter.

"Samuel jernier, l'ambassadeur a remis au grand-vizir, de la part de sa cour, le portrait du Saint-Père entouré de pierres précieuses, et au ministre des affaires étrangères une tabatière enrichie de brillants.

"M. Mussurus s'embarqua enfin aussi aujourd'hui pour Athènes sur le Vacitar-Tidjoret.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

A L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, rue Notre-Dame. Ses ÉTUDES DE PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 HEURES A. M. jusqu'à 4 HEURES P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRÈS NATURE.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus. L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme.

CHAPPELLEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

A VENDRE.

A U VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds de front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GORRY. Village St. Paul, 20 mars 1848.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement Messieurs les Curés, MM. les Marguilliers et Syndics de Paroisses, qui voudront bien le favoriser qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURE D'EGLISE, de la s'agit de celles de l'Évêché, celles qu'Arabesques, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc. s'adresser J. CASIMIR CORCORAN, rue Panet No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franchises de poste à M. A. F. TRUDEAU, Grand Vicair de la Cathédrale. Montréal, 25 février 1848.—3f.

P. GENDRON

IMPRIMEUR,

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que:

- LIVRES, PANPHLETS, CATALOGUES, BILLET D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS. 6 novembre 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE

S. S. PIE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847,

ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 23 pouces de haut sur 22 pouces de large!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'École italienne, sera bientôt mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPPELLEAU & LAMOTHE.

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND,

24, RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiqués et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPPELLEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CENTS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conforment pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE centimes courants, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL.

CHEZ MM. CHAPPELLEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les CURÉS qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames du Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage de aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, ou les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en IMITATIONS mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausseté représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES. — AUSSI. — CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. " Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. " (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPEL ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. " Damas brochés en or et couleurs. " " (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapels et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse. ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETTOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux.) Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabricants de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE. LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Oratoires Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation parisiens (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SOEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignées d'une manière convenable, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur raison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

MANUEL

DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & Cie. " " MM. CHAPPELLEAU & LAMOTHE. " " A L'ÉVÊCHE.

AVIS.

MM. Les membres du Clergé et Commissaires d'Écoles, qui désiraient se pourvoir d'Instituteurs qualifiés, pourront s'adresser au soussigné par lettres affranchies. J. P. VALADE, PRÉS.

AVIS

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTEURICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1.° Un emplacement situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2.° Un emplacement situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtimens.

3.° Une terre située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROMUALD CHERIERT ÉCR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENAIS.

Montréal, 21 février 1848.—qi.

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront désirer.— Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. Hudon, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE

Montréal, 21 janvier 1848.—3m.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, franchises de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	20	2	6
Chaque insertion subséquente,	0	0	7
Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	0	3	4
Chaque insertion subséquente,	0	0	10
Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne,	0	0	4
Chaque insertion subséquente, par ligne,	0	0	1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Écr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Pire. Vic. Ste. Anne, M. P. PILOTE, Pire. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'É. colo près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPPELLEAU.